



VILLE DE
CHAPAIS

LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

La Ville de Chapais avise sa population **qu'il n'est plus nécessaire** de faire bouillir l'eau avant sa consommation. Les résultats d'analyses effectuées confirment que la qualité de l'eau distribuée dans le réseau est potable, et ce, depuis le 4 juillet 2022.

Simon Blanchet

Contremaître des travaux publics